

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

SEPTEMBRE 15 2022
13H00

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire: Monsieur Beny Masella	
	Conseillères: Madame Colleen Feeney	Siège 3
	Madame Maria Torres	Siège 4
Absentes:	Conseillères: Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
	Madame Elizabeth Ulin	Siège 2

Aussi présent: Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20220915-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 13h10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du jeudi 15 septembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20220915-002

3. Date de la séance ordinaire du conseil en septembre 2022 – modification

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la résolution #2021115-004 concernant le calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2022 soit modifié afin de déplacer la date d'une séance du 19 septembre au 20 septembre.
- 2) Qu'un avis soit affiché dans The Gazette pour informer le public de cette modification, ainsi que sur le site internet, par bulletin électronique et à l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité.
20220915-003

4. Période de questions du public

À 13h12, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

18. Levée de la séance

À 13h13, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20220915-004

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20220915*